

La Banque Nationale divulgue ses résultats du deuxième trimestre de 2025 et hausse son dividende trimestriel de 4 cents, à 1,18 \$ par action

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025 préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 28 mai 2025 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 896 M\$ au deuxième trimestre de 2025 comparativement à 906 M\$ au deuxième trimestre de 2024, en baisse de 1 %, et le résultat dilué par action s'établit à 2,17 \$ au deuxième trimestre de 2025 par rapport à 2,54 \$ au trimestre correspondant de 2024. En excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ enregistrés au cours du deuxième trimestre de 2025, notamment les coûts d'acquisition et d'intégration liés à l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB) ⁽²⁾ conclue le 3 février 2025, ainsi que les dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB, le résultat net ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 1 166 M\$ et se compare à 906 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024. Le résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 2,85 \$ par rapport à 2,54 \$ pour le deuxième trimestre de 2024, une hausse de 12 %.

Le résultat net de la Banque pour le semestre terminé le 30 avril 2025 se chiffre à 1 893 M\$ par rapport à 1 828 M\$ pour la période correspondante de 2024, en hausse de 4 %, alors que le résultat dilué par action atteint 4,91 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2025, contre 5,13 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024, une baisse attribuable aux actions ordinaires émises dans le cadre de l'acquisition de CWB ⁽²⁾. En excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾, le résultat net ajusté ⁽¹⁾ pour le semestre terminé le 30 avril 2025 s'élève à 2 216 M\$ et se compare à 1 828 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024, en hausse de 21 %, et le résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾ se chiffre à 5,78 \$ par rapport à 5,13 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2024, en hausse de 13 %.

« La Banque a enregistré une solide performance au deuxième trimestre, grâce à la forte croissance organique de nos secteurs d'exploitation. Nous sommes également heureux d'avoir conclu l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest durant le trimestre, une étape importante dans l'accélération de notre stratégie à l'échelle nationale et dans l'élargissement et l'expansion géographique de nos capacités bancaires au profit de notre clientèle », a déclaré Laurent Ferreira, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada.

« Dans un contexte persistant d'incertitude géopolitique et géoéconomique, notre position de capital solide nous permet de soutenir la croissance de nos activités », a conclu M. Ferreira.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)				Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2025 ⁽²⁾	2024 ⁽³⁾	Variation %	2025 ⁽²⁾	2024 ⁽³⁾	Variation %			
Résultat net	896	906	(1)	1 893	1 828	4			
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	2,17 \$	2,54 \$	(15)	4,91 \$	5,13 \$	(4)			
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 708	1 278	34	3 245	2 539	28			
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽⁴⁾	11,9 %	16,9 %		14,0 %	17,0 %				
Ratio de versement des dividendes ⁽⁴⁾	42,2 %	43,2 %		42,2 %	43,2 %				
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽¹⁾									
Résultat net – ajusté	1 166	906	29	2 216	1 828	21			
Résultat dilué par action – ajusté (<i>en dollars</i>)	2,85 \$	2,54 \$	12	5,78 \$	5,13 \$	13			
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 850	1 278	45	3 460	2 539	36			
				Au 30 avril 2025	Au 31 octobre 2024				
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III ⁽⁵⁾				13,4 %	13,7 %				
Ratio de levier selon Bâle III ⁽⁵⁾				4,7 %	4,4 %				

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 7 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB, consulter la section « Acquisition » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(3) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Mode de présentation de l'information ».

(4) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025 aux pages 51 à 54, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(5) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025 aux pages 6 à 12, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Particuliers et Entreprises ⁽¹⁾

- Résultat net de 132 M\$ au deuxième trimestre de 2025 par rapport à 311 M\$ au deuxième trimestre de 2024, une baisse de 58 %. Le résultat net ajusté ⁽²⁾ de 316 M\$ est en hausse de 2 % par rapport au trimestre correspondant de 2024.
- Revenu total de 1 416 M\$ au deuxième trimestre de 2025, une hausse de 285 M\$ ou 25 % par rapport au trimestre correspondant de 2024, attribuable à l'inclusion de CWB qui représente 240 M\$ ou 21 %, ainsi qu'à la croissance du revenu net d'intérêts, en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par le recul de la marge nette d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 11 % et du crédit aux entreprises de 64 % depuis un an, principalement en raison de l'inclusion des prêts de CWB au cours du deuxième trimestre de 2025.
- La marge nette d'intérêts ⁽³⁾ de 2,30 % au deuxième trimestre de 2025 affiche un recul par rapport à 2,36 % au deuxième trimestre de 2024.
- Les frais autres que d'intérêts de 804 M\$ augmentent de 31 % par rapport au deuxième trimestre de 2024, dont l'inclusion de CWB contribue à 25 % de la hausse.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 337 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2024, principalement en raison des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ sur les prêts non dépréciés acquis de CWB, ainsi que des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés et non dépréciés des Services aux particuliers et des Services aux entreprises.
- Le ratio d'efficacité ⁽³⁾ de 56,8 % se détériore comparativement à 54,1 % au deuxième trimestre de 2024, ce qui est en partie attribuable aux éléments particuliers ⁽²⁾ liés à l'acquisition de CWB.

Gestion de patrimoine ⁽¹⁾

- Résultat net de 232 M\$ au deuxième trimestre de 2025 par rapport à 205 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 13 %.
- Revenu total de 791 M\$ au deuxième trimestre de 2025, contre 683 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une augmentation de 108 M\$ ou 16 % provenant principalement de la croissance des revenus tirés des services tarifés, du revenu net d'intérêts et de l'inclusion des revenus de CWB.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 476 M\$ au deuxième trimestre de 2025 par rapport à 400 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 19 % en lien avec la croissance des revenus et avec l'impact de l'inclusion de CWB.
- Le ratio d'efficacité ⁽³⁾ de 60,2 % se détériore comparativement à 58,6 % au deuxième trimestre de 2024.

Marchés financiers ⁽¹⁾

- Résultat net de 501 M\$ au deuxième trimestre de 2025 contre 322 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 56 %.
- Revenu total de 1 101 M\$, une hausse de 62 % principalement attribuable à l'augmentation des revenus des marchés mondiaux.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 403 M\$ au deuxième trimestre de 2025, par rapport à 312 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse attribuable principalement à l'augmentation de la rémunération variable.
- Les dotations aux pertes de crédit s'élèvent à 64 M\$ au deuxième trimestre de 2025 par rapport à 11 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une augmentation qui s'explique par les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.
- Le ratio d'efficacité ⁽³⁾ de 36,6 % s'améliore comparativement à 45,8 % au deuxième trimestre de 2024, en lien avec la hausse marquée des revenus.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 169 M\$ au deuxième trimestre de 2025 contre 163 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une hausse de 4 %.
- Revenu total de 390 M\$ au deuxième trimestre de 2025, en hausse de 11 % par rapport au deuxième trimestre de 2024, une augmentation qui provient principalement de la croissance des revenus de la filiale ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 117 M\$ au deuxième trimestre de 2025 sont en hausse de 8 % par rapport au trimestre correspondant de 2024, une hausse attribuable aux filiales Credigy et ABA Bank.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 22 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2024, une hausse attribuable aux filiales Credigy et ABA Bank.
- Le ratio d'efficacité ⁽³⁾ de 30,0 % s'améliore par rapport à 30,9 % au trimestre correspondant de 2024.

Autres ⁽¹⁾

- Perte nette de 138 M\$ au deuxième trimestre de 2025, contre une perte nette de 95 M\$ au trimestre correspondant de 2024, une variation qui provient principalement des charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB, qui sont considérées comme des éléments particuliers ⁽²⁾, atténuée par une contribution plus élevée des activités de trésorerie et par l'inclusion des revenus de CWB au deuxième trimestre de 2025.

Gestion du capital ⁽¹⁾

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III ⁽⁴⁾ de 13,4 % au 30 avril 2025, en baisse par rapport à 13,7 % au 31 octobre 2024. La baisse s'explique principalement par la hausse de l'actif pondéré en fonction des risques provenant en partie de l'inclusion de CWB.
- Ratio de levier selon Bâle III ⁽⁴⁾ de 4,7 % au 30 avril 2025, en hausse par rapport à 4,4 % au 31 octobre 2024.

Dividendes

- Le 27 mai 2025, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 1,18 \$ par action ordinaire, en hausse de 4 cents ou 3,4 %, payable le 1^{er} août 2025 aux actionnaires inscrits le 30 juin 2025.

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB, consulter la section « Acquisition » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 7 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025 aux pages 51 à 54, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

- (4) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025 aux pages 6 à 12, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Acquisition

Acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (*Canadian Western Bank* ou CWB)

Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB, une institution de services financiers diversifiés établie à Edmonton, en Alberta, dans laquelle la Banque détenait déjà une participation de 5,9 %. Cette transaction permettra à la Banque d'accélérer sa croissance pancanadienne. Ce regroupement réunit deux banques canadiennes complémentaires dont les activités sont en pleine croissance et permet d'améliorer les services à la clientèle en offrant une gamme complète de produits et de services à l'échelle nationale, avec un modèle de service centré sur les régions.

La contrepartie totale transférée de 6,8 G\$ comprend 5,3 G\$ pour 100 % des actions ordinaires de CWB acquises par le biais d'un échange d'actions à un ratio d'échange de 0,450 action ordinaire de la Banque Nationale pour chaque action ordinaire de CWB, qui n'était pas déjà détenue par la Banque Nationale, 1,4 G\$ pour le règlement de relations préexistantes et 0,1 G\$ pour l'émission de droits de remplacement à des paiements fondés sur des actions. La juste valeur des actions ordinaires émises de la Banque a été déterminée sur la base du prix de l'action à la fermeture de la Bourse de Toronto au 31 janvier 2025, soit 128,99 \$ l'action. À la date d'acquisition, la Banque obtient une participation de 100 % des actions avec droit de vote de CWB et la participation détenue antérieurement de 5,9 % a été réévaluée à une juste valeur de 0,3 G\$. La participation ne donnant pas le contrôle dans CWB comptabilisée à la date d'acquisition a été évaluée à une juste valeur de 0,6 G\$ et représente les actions privilégiées de CWB et les billets de capital à recours limité (BCRL) en circulation à cette date. La contrepartie de l'acquisition totalise 7,7 G\$.

Sur la base des justes valeurs estimées, la répartition préliminaire du prix d'achat attribue 45,4 G\$ aux actifs, incluant le goodwill, et 37,7 G\$ aux passifs à la date d'acquisition. Le goodwill estimé de 1,6 G\$ reflète les synergies des dépenses prévues de nos activités de services bancaires liées aux secteurs des Particuliers et Entreprises et de Gestion de patrimoine, les synergies de financement attendues, ainsi que la croissance attendue de la plateforme de produits et services à l'échelle nationale. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB, consulter la section « Acquisition » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière telles que publiées par l'IASB, et représentent les PCGR du Canada.

Le 1^{er} novembre 2024, la Banque a cessé la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable. L'utilisation de la méthode de l'équivalent imposable est moins pertinente depuis l'introduction des règles du Pilier 2 (impôt minimum mondial) au cours du premier trimestre de 2025 et du projet de loi C-59 en lien avec l'imposition de certains dividendes canadiens au cours de l'exercice 2024. Ce changement n'a aucun impact sur le résultat net divulgué précédemment. Les données pour les périodes de 2024 ont été ajustées afin de refléter ce changement.

Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025 des secteurs des Particuliers et Entreprises, de Gestion de patrimoine, des Marchés financiers, ainsi que dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB, consulter la section « Acquisition » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par la Banque :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires;
- mesures de gestion du capital.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lectrices et aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque.

Les principales mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la Banque afin d'analyser ses résultats sont décrites ci-dessous et le rapprochement quantitatif de ces mesures est présenté dans les tableaux de la section « Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » aux pages 5 à 7. À noter que pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025, dans le cadre de la transaction avec CWB, plusieurs éléments en lien avec cette acquisition ont été exclus des résultats, puisque de l'avis de la direction, ils ne représentent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque, notamment les charges d'acquisition et d'intégration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB et les dotations aux pertes de crédit initiales enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB. De plus, pour le semestre terminé le 30 avril 2025, l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription, le gain résultant de la réévaluation à la juste valeur des actions ordinaires de CWB détenues par la Banque et l'impact de la gestion des variations de la juste valeur représentant une perte ont été exclus des résultats. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2024, aucun élément particulier n'avait été exclu des résultats.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, sur les ratios non conformes aux PCGR, sur les mesures financières supplémentaires et sur les mesures de gestion du capital, se reporter aux sections « Mode de présentation de l'information » et « Glossaire » du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025, aux pages 6 à 12 et 51 à 54, respectivement, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

Présentation des résultats – ajustés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 30 avril

						2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Résultats d'exploitation							
Revenu net d'intérêts	1 146	230	(505)	356	(22)	1 205	635
Revenus autres que d'intérêts	270	561	1 606	34	(26)	2 445	2 115
Revenu total	1 416	791	1 101	390	(48)	3 650	2 750
Frais autres que d'intérêts	804	476	403	117	142	1 942	1 472
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	612	315	698	273	(190)	1 708	1 278
Dotations aux pertes de crédit	426	(1)	64	59	(3)	545	138
Résultat avant charge (économie) d'impôts	186	316	634	214	(187)	1 163	1 140
Charge (économie) d'impôts	54	84	133	45	(49)	267	234
Résultat net	132	232	501	169	(138)	896	906
Éléments ayant une incidence sur les résultats							
Frais autres que d'intérêts							
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽³⁾	1	3	–	–	114	118	–
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	23	1	–	–	–	24	–
Incidence sur les frais autres que d'intérêts	24	4	–	–	114	142	–
Dotations aux pertes de crédit							
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁵⁾	230	–	–	–	–	230	–
Incidence sur les dotations aux pertes de crédit	230	–	–	–	–	230	–
Charge d'impôts							
Charge d'impôts liée aux charges d'acquisition et d'intégration de CWB ⁽³⁾	–	(1)	–	–	(31)	(32)	–
Charge d'impôts liée à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	(6)	–	–	–	–	(6)	–
Charge d'impôts liée aux dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁵⁾	(64)	–	–	–	–	(64)	–
Incidence sur la charge d'impôts	(70)	(1)	–	–	(31)	(102)	–
Incidence sur le résultat net	(184)	(3)	–	–	(83)	(270)	–
Résultats d'exploitation – ajustés							
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 146	230	(505)	356	(22)	1 205	635
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	270	561	1 606	34	(26)	2 445	2 115
Revenu total – ajusté	1 416	791	1 101	390	(48)	3 650	2 750
Frais autres que d'intérêts – ajustés	780	472	403	117	28	1 800	1 472
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	636	319	698	273	(76)	1 850	1 278
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	196	(1)	64	59	(3)	315	138
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	440	320	634	214	(73)	1 535	1 140
Charge (économie) d'impôts – ajustée	124	85	133	45	(18)	369	234
Résultat net – ajusté	316	235	501	169	(55)	1 166	906

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre terminé le 30 avril 2025. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB, consulter la section « Acquisition » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.

(3) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025, des charges d'acquisition et d'intégration de 118 M\$ (86 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB.

(4) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025, un montant de 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB.

(5) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.

	2025 ⁽¹⁾					2024 ⁽²⁾
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total
Résultats d'exploitation						
Revenu net d'intérêts	2 090	457	(1 014)	726	(82)	2 177
Revenus autres que d'intérêts	530	1 110	3 022	69	(75)	4 656
Revenu total	2 620	1 567	2 008	795	(157)	6 833
Frais autres que d'intérêts	1 445	917	770	240	216	3 588
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 175	650	1 238	555	(373)	3 245
Dotations aux pertes de crédit	588	1	100	110	–	799
Résultat avant charge (économie) d'impôts	587	649	1 138	445	(373)	2 446
Charge (économie) d'impôts	165	175	220	93	(100)	553
Résultat net	422	474	918	352	(273)	1 893
Éléments ayant une incidence sur les résultats						
Revenu net d'intérêts						
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽³⁾	–	–	–	–	(28)	(28)
Incidence sur le revenu net d'intérêts	–	–	–	–	(28)	(28)
Revenus autres que d'intérêts						
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽⁴⁾	–	–	–	–	4	4
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	–	–	–	–	(23)	(23)
Incidence sur les revenus autres que d'intérêts	–	–	–	–	(19)	(19)
Frais autres que d'intérêts						
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽⁶⁾	1	3	–	–	140	144
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁷⁾	23	1	–	–	–	24
Incidence sur les frais autres que d'intérêts	24	4	–	–	140	168
Dotations aux pertes de crédit						
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁸⁾	230	–	–	–	–	230
Incidence sur les dotations aux pertes de crédit	230	–	–	–	–	230
Charge d'impôts						
Charge d'impôts liée à l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽³⁾	–	–	–	–	(8)	(8)
Charge d'impôts liée au gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽⁴⁾	–	–	–	–	1	1
Charge d'impôts liée à la gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁵⁾	–	–	–	–	(6)	(6)
Charge d'impôts liée aux charges d'acquisition et d'intégration de CWB ⁽⁶⁾	–	(1)	–	–	(38)	(39)
Charge d'impôts liée à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁷⁾	(6)	–	–	–	–	(6)
Charge d'impôts liée aux dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁸⁾	(64)	–	–	–	–	(64)
Incidence sur la charge d'impôts	(70)	(1)	–	–	(51)	(122)
Incidence sur le résultat net	(184)	(3)	–	–	(136)	(323)
Résultats d'exploitation – ajustés						
Revenu net d'intérêts – ajusté	2 090	457	(1 014)	726	(54)	2 205
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	530	1 110	3 022	69	(56)	4 675
Revenu total – ajusté	2 620	1 567	2 008	795	(110)	6 880
Frais autres que d'intérêts – ajustés	1 421	913	770	240	76	3 420
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 199	654	1 238	555	(186)	3 460
Dotations aux pertes de crédit – ajustées	358	1	100	110	–	569
Résultat avant charge (économie) d'impôts – ajusté	841	653	1 138	445	(186)	2 891
Charge (économie) d'impôts – ajustée	235	176	220	93	(49)	675
Résultat net – ajusté	606	477	918	352	(137)	2 216

(1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le semestre terminé le 30 avril 2025. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB, consulter la section « Acquisition » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

(2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.

(3) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 8 et 10 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca).

(4) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un gain de 4 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB au 31 janvier 2025.

(5) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, la Banque a comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction.

(6) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, des charges d'acquisition et d'intégration de 144 M\$ (105 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB.

(7) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un montant de 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB.

(8) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.

Présentation du résultat de base et dilué par action – ajustés

(en dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2025 ⁽¹⁾	2024	Variation %	2025 ⁽¹⁾	2024	Variation %
Résultat de base par action	2,19 \$	2,56 \$	(14)	4,96 \$	5,18 \$	(4)
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽²⁾	–	–		0,05	–	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽³⁾	–	–		(0,01)	–	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	–	–		0,05	–	
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽⁵⁾	0,22	–		0,29	–	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁶⁾	0,04	–		0,05	–	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁷⁾	0,43	–		0,45	–	
Résultat de base par action – ajusté	2,88 \$	2,56 \$	13	5,84 \$	5,18 \$	13
Résultat dilué par action	2,17 \$	2,54 \$	(15)	4,91 \$	5,13 \$	(4)
Amortissement des frais d'émission des reçus de souscription ⁽²⁾	–	–		0,05	–	
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽³⁾	–	–		(0,01)	–	
Gestion des variations de la juste valeur relative à l'acquisition de CWB ⁽⁴⁾	–	–		0,05	–	
Charges liées à l'acquisition et à l'intégration de CWB ⁽⁵⁾	0,22	–		0,28	–	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB ⁽⁶⁾	0,04	–		0,05	–	
Dotations aux pertes de crédit initiales sur les prêts non dépréciés acquis de CWB ⁽⁷⁾	0,42	–		0,45	–	
Résultat dilué par action – ajusté	2,85 \$	2,54 \$	12	5,78 \$	5,13 \$	13

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB, consulter la section « Acquisition » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.
- (2) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un montant de 28 M\$ (20 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, représentant l'amortissement des frais d'émission des reçus de souscription émis dans le cadre de l'entente visant l'acquisition de CWB (pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 8 et 10 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca).
- (3) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, un gain de 4 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré, résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Banque détenait dans CWB au 31 janvier 2025.
- (4) Au cours du semestre terminé le 30 avril 2025, la Banque a comptabilisé une perte de 23 M\$ (17 M\$ déduction faite des impôts) liée à la réévaluation à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt utilisés pour la gestion des variations de la juste valeur des actifs et passifs de CWB qui donnaient lieu à la volatilité du goodwill et des fonds propres à la clôture de la transaction.
- (5) Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2025, des charges d'acquisition et d'intégration de 118 M\$ (86 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées relativement à la transaction CWB. Pour le semestre terminé le 30 avril 2025, ces charges s'élèvent à 144 M\$ (105 M\$ déduction faite des impôts).
- (6) Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025, un montant de 24 M\$ (18 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré représentant l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CWB.
- (7) Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2025, des dotations aux pertes de crédit initiales de 230 M\$ (166 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées sur les prêts non dépréciés acquis de CWB.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)			Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	Variation %	2025 ⁽¹⁾	2024 ⁽²⁾	Variation %		
Résultats d'exploitation								
Revenu total	3 650	2 750	33	6 833	5 460	25		
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 708	1 278	34	3 245	2 539	28		
Résultat net	896	906	(1)	1 893	1 828	4		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽³⁾	11,9 %	16,9 %		14,0 %	17,0 %			
Levier opérationnel ⁽³⁾	0,8 %	4,3 %		2,3 %	2,9 %			
Ratio d'efficacité ⁽³⁾	53,2 %	53,5 %		52,5 %	53,5 %			
Résultat par action								
de base	2,19 \$	2,56 \$	(14)	4,96 \$	5,18 \$	(4)		
dilué	2,17 \$	2,54 \$	(15)	4,91 \$	5,13 \$	(4)		
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽⁴⁾								
Revenu total – ajusté ⁽⁴⁾	3 650	2 750	33	6 880	5 460	26		
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté ⁽⁴⁾	1 850	1 278	45	3 460	2 539	36		
Résultat net – ajusté ⁽⁴⁾	1 166	906	29	2 216	1 828	21		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽⁵⁾	15,6 %	16,9 %		16,5 %	17,0 %			
Levier opérationnel – ajusté ⁽⁵⁾	10,4 %	4,3 %		8,9 %	2,9 %			
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽⁵⁾	49,3 %	53,5 %		49,7 %	53,5 %			
Résultat dilué par action – ajusté ⁽⁴⁾	2,85 \$	2,54 \$	12	5,78 \$	5,13 \$	13		
Informations sur les actions ordinaires								
Dividendes déclarés	1,14 \$	1,06 \$	8	2,28 \$	2,12 \$	8		
Valeur comptable ⁽³⁾	76,13 \$	62,28 \$		76,13 \$	62,28 \$			
Cours de l'action								
haut	127,44 \$	114,68 \$		140,76 \$	114,68 \$			
bas	107,01 \$	101,24 \$		107,01 \$	86,50 \$			
clôture	121,08 \$	110,54 \$		121,08 \$	110,54 \$			
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	391 322	340 056		391 322	340 056			
Capitalisation boursière	47 381	37 590		47 381	37 590			

(en millions de dollars canadiens)			Au 30 avril 2025 ⁽¹⁾	Au 31 octobre 2024	Variation %
Bilan et hors bilan					
Actif total			536 194	462 226	16
Prêts, déduction faite des provisions			285 728	243 032	18
Dépôts			387 974	333 545	16
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires			29 790	22 400	33
Actifs sous administration ⁽³⁾			825 523	766 082	8
Actifs sous gestion ⁽³⁾			170 469	155 900	9
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽⁶⁾					
Ratios des fonds propres					
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)			13,4 %	13,7 %	
catégorie 1			15,1 %	15,9 %	
total			16,9 %	17,0 %	
Ratio de levier			4,7 %	4,4 %	
Ratio TLAC ⁽⁶⁾			28,2 %	31,2 %	
Ratio de levier TLAC ⁽⁶⁾			8,8 %	8,6 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR) ⁽⁶⁾			166 %	150 %	
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) ⁽⁶⁾			127 %	122 %	
Autres renseignements					
Nombre d'employés – mondial (équivalent temps plein)			32 371	29 196	11
Nombre de succursales au Canada			395	368	7
Nombre de guichets automatiques au Canada			965	940	3

- (1) Le 3 février 2025, la Banque a conclu l'acquisition de CWB. Les résultats de CWB ont été consolidés à partir de la date de clôture, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2025. Pour de plus amples renseignements sur l'incidence de l'acquisition de CWB, consulter la section « Acquisition » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.
- (2) Certains montants ont été ajustés à la suite de la cessation de la présentation des revenus et de la charge d'impôts selon la méthode de l'équivalent imposable.
- (3) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025 aux pages 51 à 54, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.
- (4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 7 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.
- (5) Pour le détail des ratios non conformes aux PCGR, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025 aux pages 6 à 12, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.
- (6) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025 aux pages 6 à 12, disponible sur le site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca ou sur celui de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca.

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce document sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations faites dans les messages de la direction, de même que d'autres déclarations à l'égard de l'économie, de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2025 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, de ses opérations, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, des potentiels impacts de l'incertitude géopolitique accrue sur la Banque et sa clientèle, de ses cibles et engagements en matière environnementale, sociale et de gouvernance, des impacts et bénéfices de l'acquisition de la Banque canadienne de l'Ouest (CWB), et de certains risques auxquels la Banque est exposée. La Banque peut également faire des déclarations prospectives dans d'autres documents et dépôts réglementaires, de même qu'oralement. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les actionnaires de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, estimations, hypothèses et intentions actuelles que la Banque considère raisonnables à cette date, et sont sujettes à de l'incertitude et à des risques inhérents, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque. Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance ne soient pas réalisés. La Banque met en garde les actionnaires que ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer significativement de ces déclarations en raison d'un certain nombre de facteurs. Ainsi, la Banque recommande de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels soient significativement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Les actionnaires et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs mentionnés ci-dessous, de même que d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2025, notamment dans le contexte d'incertitude géopolitique accrue, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Ces hypothèses figurent à la section Survol et perspectives économiques, et pour chaque secteur d'exploitation, à la section Revue de l'économie et du marché du Rapport annuel 2024 ainsi qu'à la section Survol et perspectives économiques du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025 et elles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reposent sur un certain nombre d'hypothèses et leurs résultats futurs sont assujettis à certains facteurs dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y compris, entre autres : la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce des activités, incluant les risques de récession; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; les mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires, incluant l'imposition de tarifs et les mesures prises en réponse, ainsi que les impacts possibles sur notre clientèle, nos opérations, et plus généralement, sur l'économie; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques budgétaires et monétaires et à d'autres politiques publiques; la supervision réglementaire et les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; la capacité de la Banque à intégrer avec succès CWB et les coûts ou passifs éventuels non divulgués liés à l'acquisition; les changements climatiques, incluant les risques physiques et liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone; la capacité de la Banque à répondre aux attentes de ses parties prenantes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes; la disponibilité d'information complète et de haute qualité de notre clientèle et autres tiers, incluant sur les émissions de gaz à effet de serre; la capacité de la Banque à développer des indicateurs pour suivre efficacement les progrès; le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de produits durables; la capacité de la Banque à identifier les occasions liées au climat ainsi qu'à évaluer et gérer les risques liés au climat; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à recruter des ressources clés et à les maintenir en poste; l'innovation technologique, incluant le système bancaire ouvert et l'usage de l'intelligence artificielle; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les entreprises concurrentes offrant des services non traditionnels; le risque lié aux modèles, les variations de la performance et de la solvabilité de la clientèle et des contreparties de la Banque; l'exposition de la Banque à des enjeux réglementaires et à des litiges importants; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les modifications apportées à la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités; les modifications apportées aux lignes directrices sur le capital, les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations attribuées à la Banque par les agences de notation financière et extra-financière; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; le risque lié aux tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations envers la Banque; les effets potentiels de perturbations des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris en raison de cyberattaques, de vols ou de divulgation de données, incluant des renseignements personnels et le vol d'identité; l'exposition à des activités frauduleuses; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie, sur les conditions de marché ou sur les perspectives de la Banque, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique, et les mesures prises en réponse à ces événements; et la capacité de la Banque à anticiper et à gérer avec succès les risques provenant des facteurs précédemment mentionnés.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive, et les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont également assujetties au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et de financement, au risque opérationnel, au risque de non-conformité à la réglementation, au risque de réputation, au risque stratégique et au risque environnemental et social, de même qu'à certains risques dits émergents ou jugés importants. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section Gestion des risques du Rapport annuel 2024 ainsi que dans la section Gestion des risques du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2025 et peuvent être mis à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Divulgarion des résultats du deuxième trimestre de 2025

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 28 mai 2025 à 11 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 898-3989 ou 514 392-1587. Le code d'accès est le 5889684#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 28 août 2025 en composant le 1 800 408-3053 ou le 514 861-2272. Le code d'accès est le 8865201#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page Relations investisseurs le matin de la conférence téléphonique.

Pour plus de renseignements

- Marianne Ratté, Vice-présidente et cheffe – Relations investisseurs, relationsinvestisseurs@bnc.ca
- Jean-François Cadieux, Vice-président adjoint, Affaires publiques, jean-francois.cadieux@bnc.ca

